

### ORDRE DU JOUR

---

**Programme : 10h30 – 12h30**

**Présents – excusés et procurations : voir liste annexe**

- 
1. Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 22 janvier 2019
  2. Recrutement de la direction eweta : suivi
  3. Accord Non Marchand : modalités d'application du protocole d'accord
  4. Les contrats d'entreprise : positionnement suite à la dernière réaction syndicale
  5. Ministre de tutelle : état d'avancement des dossiers : CWASS – Plan d'investissement wallon – Réforme APE – Autorisation de travail
  6. Mémoire eweta dans le cadre des élections régionales, fédérales et européennes : suivi stratégique de communication et demande de rencontres politiques
  7. Actions communes avec Febrap et Groepmaatwerk : Web shop et Canal Z : infos sur le suivi de ces 2 démarches
  8. Divers
- 

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

---

La séance débute sous la présidence de Stéphane Emmanuelidis.

#### **1. Approbation du PV du CA du 22 janvier 2019**

Pas de remarque, le PV est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

#### **2. Recrutement de la direction eweta : suivi**

Le Bureau a reçu beaucoup de candidatures via les deux canaux de communication utilisés (notre réseau ainsi qu'une agence de recrutement). Après divers entretiens des candidats retenus, nous en sommes maintenant à la dernière phase du recrutement : 2 candidats (une femme et un homme) qui ont tous deux un très bon profil, ont été retenus. Le Bureau va maintenant faire appel à un organisme pour un test d'assessment afin d'évaluer leurs compétences et qualités. Dans tous les cas, le candidat qui ressortira de ce test devra réunir toutes nos attentes.

### **3. Accord Non Marchand : modalités d'application du protocole d'accord**

Au niveau intersectoriel, les partenaires sociaux avaient adopté un accord commun que le gouvernement wallon a approuvé le 14 mars mais en modifiant 2 parties qui ne concernent pas les ETA :

- La concertation sociale : les Fédérations demandeuses n'auront pas de soutien mais le personnel d'encadrement des structures oui
- Les considérants : un point important pour la 319.02 a été enlevé, ce qui pose à ses représentants de gros soucis pour accepter l'accord

Une réunion est prévue les 20 mars avec les administrations compétentes et les partenaires sociaux pour tirer les conclusions sur la faisabilité d'un accord.

L'accord pourrait passer sous cette législature en 3 lectures mais cela dépendra de la tension avec la 319.02 qui pourrait retarder le processus.

Il est rappelé en quoi consiste l'accord pour notre secteur signé le 28 février par les partenaires sociaux de notre SCP 327.03 (voir présentation Power Point en annexe) :

Pour les ETA wallonnes = 4.558.754€ (montant annuel indexé et sous réserve du cadastre d'emploi définitif) décliné en 3 volets et dont les modalités de redistribution via le FSEW doivent encore être fixées :

- Deux jours de congés supplémentaires à tous les travailleurs des ETA : à raison d'un forfait de 70€ par jour de congé ETP versé à l'ETA
- Emplois nouveaux compensatoires : à raison de 5.300 € par trimestre pour un emploi ETP ou complément d'horaires. On estime à environ 85 le nombre d'emplois qui pourrait être financé. Le financement de ces emplois pourra être cumulé avec d'autres aides à l'emploi sauf celles de l'AViQ.  
Le nombre d'emplois, la clé de répartition et les critères d'attribution doivent encore être affinés.
- Avantage à définir pour les travailleurs : les OS penchent sur une augmentation de la PFA forfaitaire. De notre côté, on aimerait trouver un avantage optimisé dans son financement (qui puisse être pris en charge par l'AViQ et pris en compte par le budget consacré à ce volet).

Ces mesures devraient s'appliquer avec effet rétroactif en janvier 2019.

Pas de commentaire des administrateurs sur ces explications.

### **4. Les contrats d'entreprise : positionnement suite à la dernière réaction syndicale**

Sont exposées les dernières positions échangées entre partenaires sociaux sur les contrats d'entreprises.

Le document en annexe de ce PV reprend les différentes remarques et positions prises en séance sur les points sensibles en vue de donner mandat à nos représentants en SCP lors du prochain groupe de travail « contrat d'entreprise » fixé le 2/4/2019.

## **5. Ministre de tutelle : état d'avancement des dossiers : CWASS - Plan d'investissement wallon - Autorisation de travail – Réforme APE**

### **CWASS**

Pour rappel, les modifications au CWASS ne portent que sur des aspects qualitatifs, le texte n'est pas encore passé en 1<sup>ère</sup> lecture au gouvernement wallon. Le timing devient de plus en plus serré pour le faire passer sous cette législature.

Au début, nous n'avions pas de position commune avec les OS mais on a fini par s'entendre sur des remarques communes et chaque partie a laissé tomber les remarques plus superflues pour pouvoir présenter une version commune au Cabinet.

Le projet de CWASS doit encore passer à l'inspection des finances et si c'est ok cette semaine, on peut espérer que d'ici les prochaines élections, le texte passe en deux ou trois lectures. S'il ne passe pas cette semaine, le texte sera alors reporté sous le prochain cabinet qui devra achever le parcours d'entérinement par le gouvernement wallon.

Les modifications importantes de l'arrêté sont commentées en séance et reprises dans un PPT joint au présent PV.

### **Plan d'investissement wallon**

Aux dernières nouvelles, le Plan d'investissement dans sa globalité et pas seulement pour notre secteur doit encore recevoir l'aval de l'inspection des finances.

Faisant suite à la demande de notre dernier CA, l'eweta a de nouveau adressé un courrier à la Ministre Gréoli afin de lui rappeler nos souhaits de modalités de répartition de l'enveloppe. Et la représentante de la Ministre dit en avoir pris bonne note.

Pour rappel, il s'agit d'une enveloppe de 10 millions d'euros sous forme d'appel à projets. Afin de permettre au plus grand nombre d'ETA de bénéficier de ce subside, nous avons proposé que le subside soit limité à 25 % de l'investissement avec un plafond de subvention max de 500.000 €.

Les critères nouveaux avaient été expliqués lors de notre précédent CA.

### **Autorisation de travail**

Suite à l'introduction par l'AViQ d'une nouvelle procédure d'autorisation de travail, l'eweta avait dans un premier temps sollicité le Cabinet de la Ministre Gréoli et dans un second temps l'AViQ pour une rencontre. Celle-ci se déroulera le 27 mars après midi avec la présence notamment de Mme Baudine. Les ETA ont été sollicitées via le bulletin d'information pour faire part de leurs remarques sur cette nouvelle procédure. Il est rappelé aux administrateurs qu'ils peuvent encore réagir jusqu'au 27 pour nous faire part des problèmes qu'ils ont rencontré avec les formulaires de demandes conjointes.

## Aides d'Etat

La procédure de notification des aides d'Etat est en cours auprès de la commission européenne. L'AViQ a entamé la phase de pré-notification.

## Réforme APE

Depuis hier : modification de la majorité au GW.

Dans ces conditions, il est difficile d'imaginer que la réforme passe avant les prochaines élections régionales.

### **6. Memorandum eweta dans le cadre des élections régionales, fédérales et européennes : suivi stratégique de communication et demande de rencontres politiques**

Le mémorandum de l'Eweta a été largement diffusé, nous avons reçu plusieurs accusés de réception ainsi que deux demandes de rencontre d'ECOLO le 8 avril et du groupe MR au Parlement Wallon le 4 avril. Le mémorandum fédéral commun avec les 2 autres fédérations d'ETA est en cours de finalisation.

### **7. Actions communes avec Febrap et Groepmaatwerk : Web shop et Canal Z : infos sur le suivi de ces 2 démarches**

#### Web shop

Febrap et Groep Maatwerk veulent lancer un webshop pour les produits propres des ETA (ou à forte participation des ETA). Le projet est expliqué plus en détail en séance à l'aide du PPT joint au présent PV.

Les deux Fédérations vont donc investir en ce sens et proposent à l'Eweta (qui n'a pas de budget) de participer sous forme d'heures de travail de Marie Tuczynski qui devrait travailler une centaine d'heures sur le projet afin d'égaliser l'investissement apporté par les deux autres Fédérations.

Le Conseil d'administration marque son accord sur l'idée de participer à ce projet de webshop et marque également son accord pour la valorisation des heures de travail de Marie.

#### Canal Z

Une de nos ETA a confirmé sa collaboration avec la chaîne. La responsable de ce projet chez Canal Z a par ailleurs encore des rendez-vous avec les ETA wallonnes qui n'avaient pas pu se rendre à la séance d'informations organisée le 14 février 2019. Nous sommes donc encore dans l'attente d'autres potentiels accords de la part des ETA intéressées.

La diffusion des capsules se feraient en octobre en même temps que les ETA bruxelloises qui seraient au nombre de 2, les ETA intéressées peuvent donc encore se manifester. L'eweta tient à disposition de ses membres la documentation utile à ce sujet. Pour les ETA flamandes qui seraient une dizaine, la diffusion pourrait se faire à une autre période.

## 8. Divers

### **Jours fous de l'économie sociale / Journée découverte entreprise**

Les membres seront bientôt informés et contactés au sujet des « Jours fous de l'économie sociale » qui prendront place, pour leur deuxième édition, en collaboration avec la « Journée découverte entreprise » organisée par Sud Presse afin de bénéficier des retombées de ce deuxième événement.

### **Budget AViQ ETA**

Pour information, l'eweta a repris sous forme d'un tableau l'évolution du budget AViQ affecté à notre secteur, de 2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> ajustement budgétaire de 2019. Celui-ci est repris également dans le PPT joint.

Stéphane Emmanuelidis,  
Président

Hugues Procureur  
Secrétaire